

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2025 A 20 HEURES**

**Session ordinaire**

**Date convocation : 28/02/2025**

**PRESENTS** : Jean-Pierre BOUTTER, Claude GIROD, Jacques CACHOT, Emilie FERRAND, Juliette CANQUE, Richard CANQUE, Guy MULLOT, Isabelle HOUTART,

**ABSENTS EXCUSES** : Christophe BUGUET (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER), Anthony BOISSON (pouvoir donné à Juliette CANQUE), Alain LABET (pouvoir donné à Richard CANQUE)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jacques CACHOT

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 14/11/2024**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents et des représentés, le PV de la réunion du 14 Novembre 2024.

### **- SIDEC : TRAVAUX EFFACEMENT DES RESEAUX LIEU-DIT CHATEAU GREA :**

Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux secs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés, décide de réaliser les travaux d'enfouissement au lieu-dit Château Gréa. Ces travaux seront réalisés et subventionnés par le SIDEC. Montant total des travaux 86 336.83 € dont restant à la charge de la commune : 20 816.01 € TTC.

### **- CCPJ : PDIPR : NOUVEAU TRONCON « BALADE ENTRE LES VIGNES » :**

Le Conseil Municipal demande au Conseil Départemental d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées institué par la loi, les chemins ruraux ou portions de chemins ruraux et les portions d'itinéraires traversant des terrains communaux ou sectionaux correspondant au nouvel itinéraire ci-dessous :

L'itinéraire emprunte la VC 7 au village au croisement VC7/VC5 en direction des Varrons puis en descendant les Varilles, le parcours traverse la RD 315. Au retour, sortie de la Combe, 100 mètres sur la RD 315 afin d'emprunter le chemin vicinal (Chemin de La Combe à Rotalier).

### **- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :**

Le Conseil Municipal approuve, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés, le Compte Financier Unique 2024.

		<b>SOLDES</b>
<b>Commune</b>	<b>Fonctionnement</b>	100 904.31 €
	<b>Investissement</b>	-35 655.48 €
		<b>65 248.83 €</b>

## - TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2025 :

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec 10 voix pour et 1 abstention :**

VOTE les taux d'imposition pour l'année 2025 de la façon suivante :

- Taxe foncière bâti 38.79 %
- Taxe foncière non bâti 29.76 %
- Taxe habitation 7.12 %

Pas d'augmentation par rapport à 2024.

## - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité des présents et des représentés, le budget primitif de l'année 2025 qui s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement :	Dépenses : 162 934 €	Recettes : 162 934 €
Investissement :	Dépenses : 119 663 €	Recettes : 119 663 €

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le Conseil Municipal que le Chemin de Clairiat est classé dans la voirie communale.
- Le Conseil Municipal décide de faire appel à un géomètre expert pour arpenter et définir des échanges de terrains aux Epinoux entre la Commune et des privés. Les frais seront à la charge de la Commune.
- Le Conseil Municipal demande à la Communauté de Communes de réaliser les travaux de voirie suivants en 2025 :
  - o enrobé Chemin des Roches (VC21) (45 m) ,
  - o enrobé Chemin du Montceau (VC20) depuis la bibliothèque jusque la fin de la voie (la placette sera goudronnée aux frais de la Commune).
  - o enrobé sur la VC5 de l'entrée des Epinoux jusqu'au carrefour avec la RD 315<sup>E</sup>.
- Voirie communale : Lors d'une visite avec les représentants de la Direction Départementale des Routes, nous leur avons fait part de quelques problématiques de sécurité : affaire à suivre.
- Inventaire des chemins ruraux : un géomètre expert sera mandaté afin de le réaliser.
- Vente de bois 2025 : devis estimatif de l'ONF, environ 116 m3 pour 8 120 €.
- Création d'une piste forestière en Curettes : devis d'environ 5 000 €.
- Place du Village : un panneau mentionnant « Interdit aux chiens » sera apposé. Il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser faire leurs besoins sur cet espace public.
- Chats errants : reprise de la campagne de stérilisation. La SPA sera recontactée.
- Legs Robert RAMEAU : un tableau de reconnaissance pour son legs a été apposé en mairie.
- Le Maire fait savoir que des administrés ont apprécié le nouveau site internet de la commune ([www.rotalier.fr](http://www.rotalier.fr)) ainsi que le bulletin Municipal. Un grand Merci à Isabelle HOUTART et à Anthony BOISSON ainsi qu'aux autres personnes qui ont participé à leur élaboration.

Le Maire,  
Jean-Pierre BOUTTER



Le Secrétaire,  
Jacques CACHOT

